

# NIEUL SUR MER

la ville qui nous rassemble



En page 9

**DES JARDINIERS AUX PETITS SOINS**

**N° 10**  
déc. 2008



## AVEC L'ESPOIR DE JOURS MEILLEURS...



Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

Voici déjà le dernier magazine municipal de l'année 2008. J'écris "déjà" car je n'ai pas vu le temps passer depuis les élections, tant la gestion municipale m'a accaparé et s'il y a une chose que je ne regrette pas, c'est bien d'avoir accepté d'assurer ce mandat.

J'aimerais, bien sûr, écrire cet éditorial dans un autre contexte social et économique, mais, comme vous le savez, malheureusement, notre pays subit, comme bien d'autres, une crise importante.

**À l'échelle de la commune, nous allons essayer de tout faire pour ne pas trop ressentir les impacts de cette crise**, mais nous ne pourrions probablement pas faire de miracles.

L'État a déjà annoncé que les dotations qu'il accorde chaque année aux collectivités territoriales ne progresseront pas autant que l'inflation. Dans ces conditions, la préparation du budget 2009 est un exercice périlleux. Nos dépenses de fonctionnement vont devoir être encore plus maîtrisées qu'elles ne le sont actuellement. Cela ne va pas être aisé car les marges de manœuvre sont minces, la commune n'ayant jamais "gaspillé" ses ressources. **Nous allons devoir limiter nos ambitions aux moyens dont nous disposons car une augmentation de la pression fiscale n'est pas souhaitable en ces temps difficiles.**

Cette notion de saine gestion me permet une mise au point à l'adresse de quelques parents qui se sont émus du nouveau règlement de la restauration scolaire. En exigeant désormais un engagement d'inscription et de fréquentation des enfants à la cantine, nous avons voulu empêcher la fréquentation "à la carte" sans information préalable. Cela évitera que des enfants ne fassent la "cantine buissonnière" comme cela s'est déjà produit, et la gestion des repas en sera facilitée en évitant tout gaspillage. Je rappellerai que les deux associations de parents d'élèves avaient demandé la mise en place d'un tel règlement. Cependant, **nous ferons un constat de l'application de ce mode de fonctionnement avec les associations précitées et envisagerons, s'il le faut, des modifications.**

Et, puisque vous recevez ce magazine en cette période de fin d'année, que ce contexte social ne vous empêche pas, malgré tout, de passer de **bonnes fêtes auprès de ceux que vous aimez.**

Henri LAMBERT - Maire de Nieul-sur-Mer

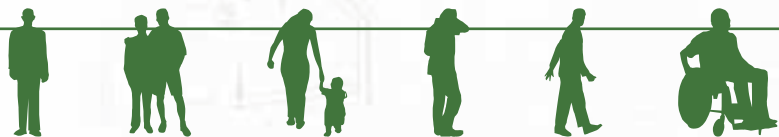
## SOMMAIRE

Édito	Racines	Démocratie	Dossier	Solidarité	Citoyenneté	Passionné(e)s	Pratique Citoyenneté	Agenda
2	3	4	5	6	7	8	9	10
								11
								12

# Nieul-sur-Mer, la ville qui nous rassemble.

En couverture : Hubert GIRARD, Florent ALPHONSINE, Michel ROBIN, Jean-Jacques GUYONVARHO, Christian FAVREAU, Philippe MENDES, Claudy GOGUET, Alain PERON, Michel BARTHELEMY.  
 Directeur de la publication : Henri LAMBERT – Rédacteur en chef : Jean-François FAGET – Photos : Alexandra DUCA (couverture), Archives municipales.  
 Conception graphique et éditoriale/mise en page : Galet Jade – Impression : Imprimerie Rochelaise – Tirage : 3000 ex. – Dépôt légal : 3<sup>ème</sup> trimestre 2008

Nieul-sur-Mer, la ville qui nous rassemble est édité par le service communication de la mairie de Nieul-sur-Mer – BP 13 – 17137 Nieul-sur-Mer – 05.46.37.40.10 – www.nieul-sur-mer.fr – mairie@nieul-sur-mer.fr



## CHAPELLE DE LAUZIÈRES

À peu près tous les nieulais ont un jour ou l'autre fréquenté la chapelle de Lauzières, que ce soit pour assister à une exposition, un concert de musique classique, ou alors encore pour participer à un baptême, un mariage ou un décès, car ce lieu de culte est encore consacré.

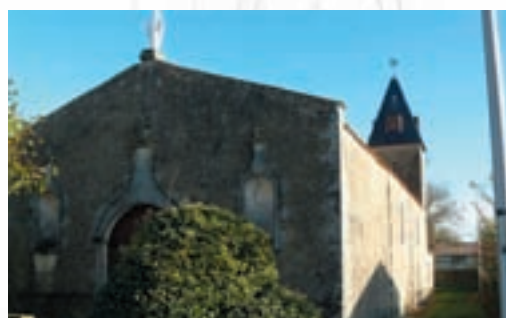
Même si peu de documents d'époque permettent de retracer l'histoire de ce haut lieu de Lauzières, tâchons tout de même d'en marquer les étapes importantes.

### LES DIFFÉRENTES POSSESSIONS

Si 1872 fut l'année de sa construction, 1894 marqua la première cession de la Chapelle. C'est cette année que le Conseil municipal, présidé par Jules Prunier, délibère en faveur de la donation faite par l'Abbé Bonnaud de la chapelle à la fabrique de Nieul. Ce que l'on appelait à l'époque la fabrique, c'est la carrière d'extraction du calcaire et les fours à chaux attenants dont on devine encore quelques traces en face de la salle polyvalente. Le conseil décide donc "après avoir délibéré d'accepter la donation pourvu que cette acceptation ne devienne une charge pour la fabrique, soit pour l'exercice du culte, soit pour les dépenses que les réparations trop onéreuses pourraient occasionner, soit pour toute autre cause prévue ou non."

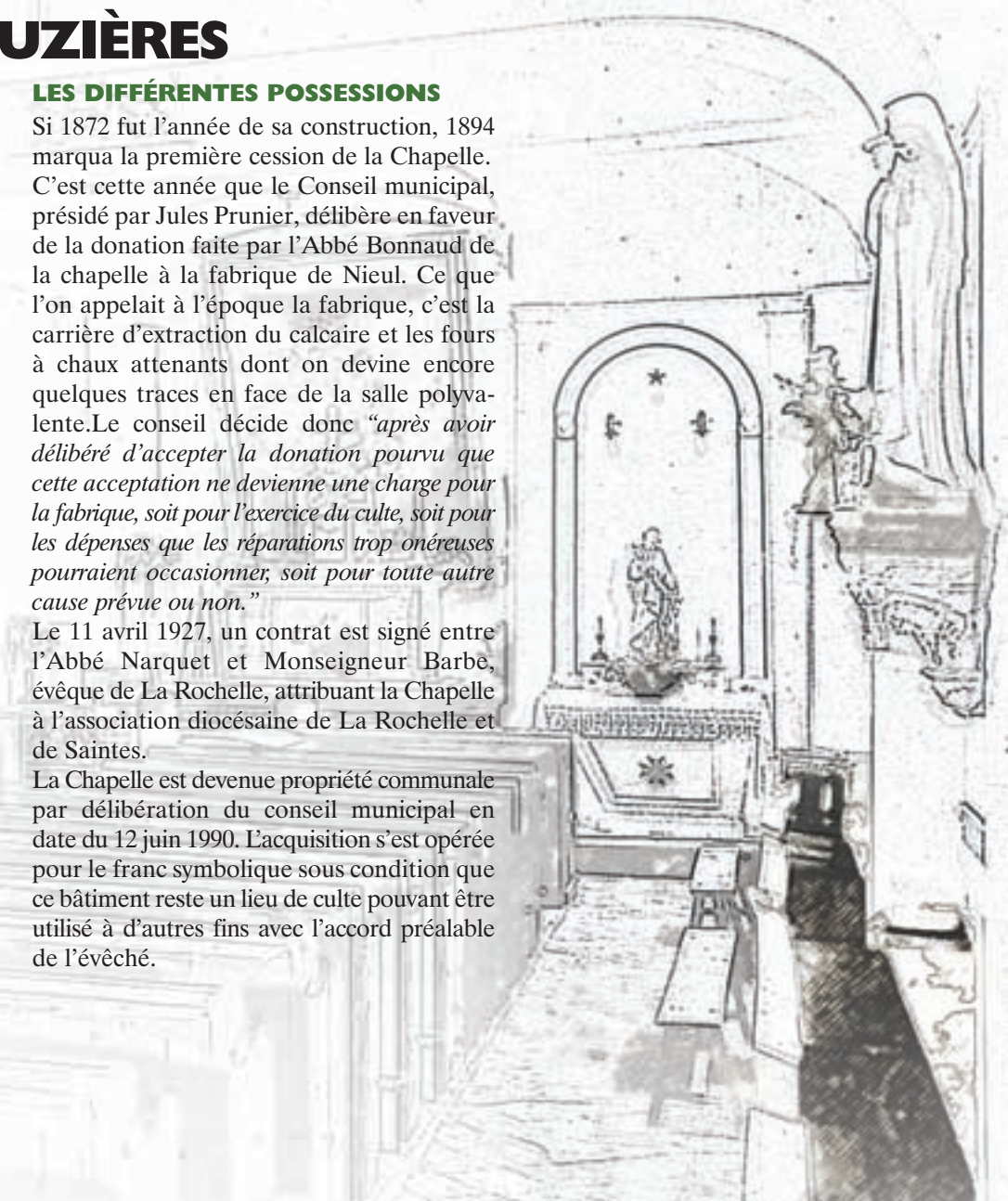
Le 11 avril 1927, un contrat est signé entre l'Abbé Narquet et Monseigneur Barbe, évêque de La Rochelle, attribuant la Chapelle à l'association diocésaine de La Rochelle et de Saintes.

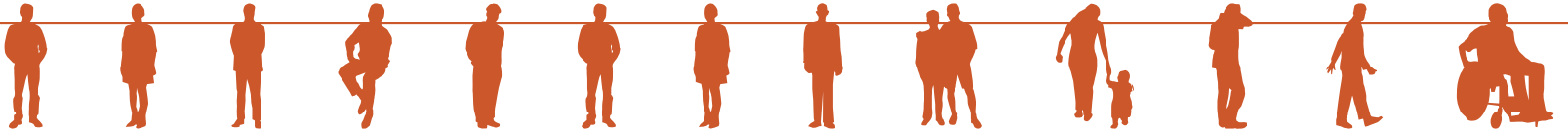
La Chapelle est devenue propriété communale par délibération du conseil municipal en date du 12 juin 1990. L'acquisition s'est opérée pour le franc symbolique sous condition que ce bâtiment reste un lieu de culte pouvant être utilisé à d'autres fins avec l'accord préalable de l'évêché.



### SON ORIGINE

Les rares documents permettent de fixer sa date de construction à l'année 1872. C'est dans un large esprit de solidarité des Lauziérois que cette bâtisse a pu voir le jour. Si c'est l'ensemble des habitants du bourg qui a participé à la construction de la chapelle, c'est la famille de l'Abbé Narquet (que l'on retrouvera plus tard) qui a donné le terrain. Les pierres qui ont permis d'édifier les murs sont originaires du cru, puisqu'elles ont été extraites des falaises de la côte. Quant aux vêtements sacerdotaux, ce sont les habitants eux-mêmes qui se les sont procurés avec le bénéfice de plusieurs quêtes.





## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### ÉCONOMIE D'ÉNERGIE POUR LES ILLUMINATIONS DE NOËL...

La commune a signé un contrat avec la société CITEOS pour la fourniture et pose de motifs d'illuminations de fin d'année, dont l'objectif principal a été de remplacer les anciens motifs budgétivores en consommation électrique par du matériel à très faible

consommation d'énergie, mais également de proposer une animation de fin d'année équitable sur l'ensemble de la commune.

Dès cet hiver, 29 motifs et 780 ml de guirlandes à LED, d'une puissance totale de 7 KW,

seront mis en place pour une durée d'un mois en remplacement des 30 motifs et des 300 ml de guirlandes à ampoules d'une puissance totale de 250 KW.

### ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Début 2008, la commune a fait réaliser le bilan énergétique des principaux bâtiments municipaux (écoles, mairie, centre de loisirs) par le conseiller énergie de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CDA).

Ce bilan propose des préconisations pour économiser l'énergie : isolation, remplacement de chaudières, régulation, etc., à partir desquelles un programme de travaux va être élaboré.

Le conseiller énergie de la CDA est également à votre disposition, à l'Espace Info Énergie, (14 rue des Gentilshommes à La Rochelle - Tél. 05.46.51.11.42), chaque jeudi et vendredi. La démarche est libre, le conseil gratuit et neutre. Les réponses sont concrètes et personnalisées, que l'on veuille construire, rénover son logement ou simplement réduire sa facture énergétique.

Quelques sujets abordés à l'Espace Info Énergie :

- la conception de la maison : orientation, choix des matériaux, isolation, ventilation...
- les énergies renouvelables, le solaire, l'éolien, les pompes à chaleur...
- la maîtrise de l'énergie : éclairage, choix de l'électroménager...

### RÉDUIRE LES DÉCHETS :

Depuis le début des années 1990, la production de déchets augmente plus vite que la population, pour atteindre, en 2006, 536 kg par habitant.

Quelques gestes permettent de réduire nos déchets, comme par exemple, le compostage, à la maison, des déchets organiques qui constituent jusqu'à 30 % de nos poubelles.

La CDA met à disposition des habitants de l'agglomération des composteurs individuels au prix de 15€ à retirer à la plateforme de compostage de Périgny (Ouverture : mardi, mercredi et jeudi de 13h à 16h15)

#### Que peut-on mettre dans un composteur ?

- les déchets de jardin : fleurs fanées, feuilles mortes, gazon, paille et foin...
- les déchets de cuisine : épluchures, marc de café/thé...
- les déchets ménagers non-alimentaires : bois, cendres de bois, papiers/cartons (sauf journaux et magazines)...

Le guide réalisé par l'ADEME "le compostage domestique" est téléchargeable sur le site internet de la commune.

### DISTRIBUTION ÉCO RESPONSABLE

Nos boîtes à lettres sont encombrées de publicités qui représentent, en moyenne, chaque année 40 kg par foyer.

De plus en plus d'entre vous apposent sur leurs boîtes à lettres un autocollant "STOP PUB". Toutefois, jusqu'alors, cela vous privait du magazine municipal, distribué avec les publicités.

Depuis septembre 2008, la municipalité a décidé de confier la distribution du magazine à une association. Tous les foyers en sont donc maintenant destinataires. La Communauté

d'Agglomération de La Rochelle a entrepris la même démarche.

Vous pouvez donc maintenant refuser les publicités sans vous priver de votre magazine municipal !

Si vous le souhaitez, des autocollants "STOP PUB" seront à votre disposition à l'accueil de la mairie.

# DÉMOCRATIE

## SÉJOUR DE SKI

*Des vacances pour tous, une volonté municipale.*

Un trop grand nombre d'enfants et de jeunes ne peut partir en vacances à la neige. C'est la raison pour laquelle la municipalité accompagne financièrement le séjour avec des tarifs dégressifs selon le quotient familial.

Les tarifs varient de 130 € à 420 € avec la possibilité d'échelonner les règlements dès l'inscription.

Le séjour se déroulera du 1<sup>er</sup> au 7 mars 2009 au Monts d'Olmès. Station familiale en plein développement, la station de ski des Monts d'Olmès est l'une des plus enneigées des Pyrénées.

Le centre de vacances "les Montagnards" est une structure confortable et spacieuse, implantée sur les pistes. Les chambres sont équipées de 3 lits superposés avec lavabos et douches individuels à proximité des chambres.

Ski alpin et snow-board en option sont les activités dominantes de ce séjour. Sans oublier les animations et les veillées (jeux, soirée dansante...) proposées par l'équipe d'animateurs qui saura tenir compte du rythme et des envies des enfants et des jeunes.

*Attention places limitées à 40 participants.*

*Renseignements et inscriptions en mairie.*

Inscriptions dans la limite des places disponibles.



## LES ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES DU CENTRE DE LOISIRS

*Votre enfant aime dessiner, peindre inventer ou créer. Nous l'invitons à rejoindre l'atelier où il pourra explorer sa créativité en s'amusant.*

Depuis septembre 2008, l'atelier propose un ensemble d'activités plastiques et d'éveil culturel :

Plaisir sensoriel de la découverte des matériaux, pratiques ludiques et apprentissage des techniques.

Apprendre et jouer avec la couleur, manipuler des pinceaux, des feutres, des sanguines, des encres, de l'acrylique...

Des pratiques très ouvertes et diversifiées développant la créativité individuelle et confortant l'intérêt et le plaisir du travail en groupe.

Deux ateliers hebdomadaires chaque mercredi en "période scolaire"

**Enfant âgé de 7 à 12 ans**

10h/12h : CE1/CE2 - 7/8 ans

14h/16h : CM1/6<sup>ème</sup> - 9/12 ans

Les enfants peuvent fréquenter le centre de loisirs avant et après l'atelier. Cette prestation est comprise dans le tarif.

Animatrice de l'atelier : Julie CHARON.

**Inscription trimestrielle**

Janvier – février – mars : "10 mercredis"

Avril – mai – juin : "11 mercredis"

Tarif par trimestre (matériel fourni).

Application de tarifs au quotient familial pour les allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales.

Prix d'une demi-journée "sans repas" multiplié par le nombre de mercredis.

*Attention places limitées à 12 enfants par atelier*

Lieu : centre de loisirs

*Renseignements et inscriptions en mairie*

## LA BRIGADE DE GENDARMERIE EN COURS DE CONSTRUCTION

Cinq ans après que la commune se soit portée candidate pour accueillir une brigade de gendarmerie, la 1<sup>ère</sup> pierre a été officiellement posée le 13 novembre 2008 à 11 heures en présence, notamment, du Préfet, du Député, du Conseiller Général et du Maire.

L'ensemble doit être logiquement achevé pour le mois de septembre 2009.

## OPPOSITION LE MOT

### UNE OPPOSITION CONSTRUCTIVE...

Les Nieulais savent que nous avons toujours soutenus les projets structurés et cohérents, projets qui contribuent avant tout à améliorer la vie des Nieulais et/ou combler un manque ...

C'est ce que nous appelons une opposition constructive...

Les familles ayant des enfants scolarisés à NIEUL ont été informées d'une modification du règlement de la cantine scolaire visant à améliorer la surveillance et la sécurité de nos enfants pendant le temps de la cantine.

But louable et même réclamé par les représentants des parents d'élèves... Alors pourquoi ne pas les avoir consultés, ni même tenus au courant... ? Ils n'auraient en définitive, été informés que parce nous, membres de l'opposition, avons jugé très étonnant qu'ils acceptent un tel règlement.

Rappelons ce qui se faisait depuis de nombreuses années :

Les parents inscrivent leurs enfants à la cantine chaque année.

- Tous les matins les enfants s'inscrivent pour le repas de midi en arrivant dans leur classe.

- Tous les mois une facture est établie, correspondant aux repas effectivement consommés.

Sous prétexte d'une meilleure gestion, la Municipalité a voulu proposer un nouveau règlement qui précise :

- les enfants sont inscrits en début d'année à la cantine selon un calendrier hebdomadaire précis

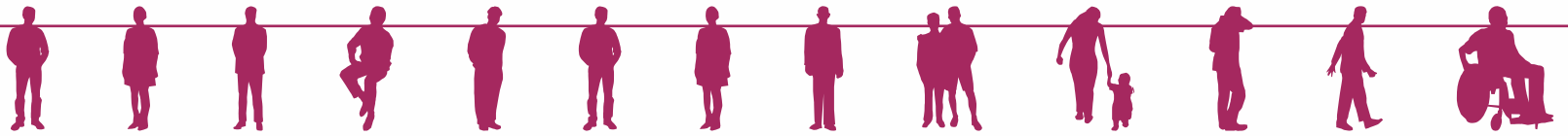
- les changements demeurent possibles sur justificatif, dans un délai établi et obligatoirement facturés au tarif le plus élevé de la grille.

En Conseil Municipal, nous nous sommes fermement opposés à ce nouveau règlement d'une part parce qu'il nous a semblé extrêmement rigide, en particulier pour les parents qui ont à gérer une flexibilité de travail, et d'autre part surtout parce qu'il est socialement injuste puisqu'il touche au porte-monnaie des plus modestes. Rappelons en outre que la quantité des repas à servir est aisément planifiable puisqu'en moyenne, 90% des enfants scolarisés dans nos écoles déjeunent à la cantine et que les variations ne portent que sur quelques unités. Face à la levée de boucliers des parents et des associations de parents d'élèves, nous sommes satisfaits de constater que la Municipalité a révisé sa copie et supprimé les injustices de ce nouveau règlement.

Certes, "nos élus ont été élus pour prendre des décisions" pour reprendre la phrase désormais célèbre de notre maire, mais il nous semble que le dialogue et la concertation sont les meilleurs moyens d'éviter le bruit, la fureur et la perte de temps... !

Pour conclure cette tribune, nous voulons demander très fermement à la Municipalité de tout mettre en œuvre pour respecter un service minimum d'accueil des enfants en cas de grève. Bien sûr, la tâche n'est pas simple mais nous sommes persuadés que des solutions satisfaisantes peuvent être trouvées et proposées...

Les élus de l'opposition municipale.



### **SALLE DU PHARE DE CHASSIRON**

**Superficie :** 100 m<sup>2</sup>

**Capacité :** 100 personnes

**Utilisation :** salle de réunions associatives, publiques ou privées pouvant être louée



### **SALLE DU PHARE DE LA COURBE**

**Superficie :** 650 m<sup>2</sup>

**Capacité :** 650 personnes

**Utilisation :** salle polyvalente à dominante sportive pouvant être louée par des particuliers ou des associations (bals, mariages, anniversaires...)



### **SALLE DU PHARE DE CHANCHARDON**

**Superficie :** 200 m<sup>2</sup>

**Capacité :** 50 personnes

**Utilisation :** salle de sport de boxe



### **SALLE DU PHARE DE CORDOUAN**

**Superficie :** 260 m<sup>2</sup>

**Capacité :** 260 personnes

**Utilisation :** salle polyvalente à dominante culturelle pouvant être louée par des professionnels du spectacle

Les coordonnées des associations utilisatrices de ce lieu et les renseignements concernant les locations des salles sont disponibles en mairie.

# DOSSIER

## SALLE DU PHARE DES BALEINES

Superficie : 720 m<sup>2</sup>

Capacité : 180 personnes

Utilisation : salle de sport de  
tennis couvert



## SALLE DU PHARE DE CHAUVEAU

Superficie : 405 m<sup>2</sup>

Capacité : 200 personnes

Utilisation : salle de sport de  
tennis de table



## ESPACE MICHEL CREPEAU

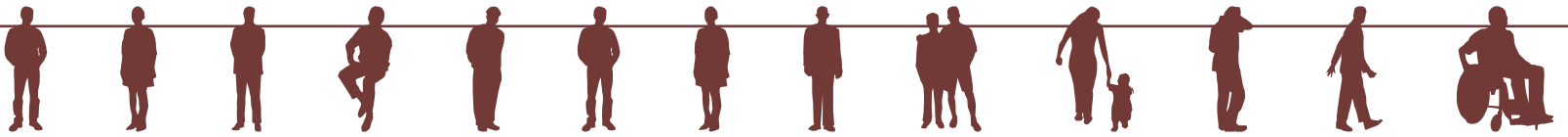
L'Espace Michel CREPEAU est composé d'un ensemble bâti de 6 salles, de 2 cours de tennis extérieurs et d'un skate parc devant la salle du phare des baleines.

Organisés en deux phases, les travaux ont débuté en novembre 2007. La première s'est achevée en septembre 2008, permettant aux associations de reprendre possession des lieux. Ainsi, les salles des phares de Chassiron, de la Courbe et de Chanchardon ont repris leurs activités associatives.

La deuxième phase, en cours de réalisation, sera ouverte au public en début d'année prochaine.

Pour l'heure, les travaux en sont aux finitions, moment délicat de la phase de réalisation.





## LES JARDINS DU GÔ, Ouverture printemps 2009

### UNE VIE DE VILLAGE

Le bâtiment est conçu comme un village, avec sa place centrale dans laquelle on retrouve un kiosque pour faire ses achats, un café - espace détente où l'on peut siroter un verre autour d'une table -, un salon de coiffure et une salle d'animation, conçue pour accueillir environ 100 personnes, avec un espace scénique pour permettre à des associations ou autres de venir faire partager aux résidents des animations ou manifestations diverses.

### DES SERVICES DE QUALITÉ

#### Confort et bien-être

Les Jardins du Gô vous proposent tous les services hôteliers nécessaires à votre confort (entretien des chambres et du linge personnel, restauration de qualité proposée par un chef cuisinier...).

Son cadre verdoyant, son sous-bois ombragé et son ruisseau, le Gô, en bordure de terrain, lui confèrent un caractère paisible propice aux promenades et au repos. La présence de patios favorise l'installation de jardins au cœur du bâtiment.

Des pièces rafraîchies sont conçues pour les périodes de fortes chaleurs.



#### Respect de la vie privée

Un établissement "comme chez soi" divisé en petites unités qui conservent une échelle familiale et équipé de chambre individuelle et de chambre communicante pour les couples d'une superficie de 22 m<sup>2</sup> et doté d'un mobilier raffiné et des équipements de confort : une salle de bain, un bureau, une télévision écran plat, un téléphone avec ligne directe...

Afin de personnaliser votre intérieur, vous pouvez amener du petit mobilier et des bibelots.

#### Sécurité

Tout en étant chez vous, votre sécurité est garantie par la présence permanente de personnel à votre écoute et d'un système d'appel d'urgence.

#### UN SUIVI MÉDICAL

Un accompagnement personnalisé est assuré par du personnel soignant (médecin, infirmières, aides-soignantes).

L'établissement est équipé d'une salle de kinésithérapie.

#### OUVERTURE PRINTEMPS 2009

Tout le monde est à pied d'œuvre pour que Les jardins du Gô ouvrent leurs portes au printemps 2009.

Alors que le comité de pilotage mené par Henri Lambert se réunissait en compagnie d'une future résidente pour choisir le mobilier de salle de restaurant et de salons, le conseil d'administration votait le premier budget de l'établissement le mercredi 29 octobre 2008.

Les préinscriptions ont démarré mi-octobre 2008.

Une réunion d'information est programmée le 12 janvier 2009, à 18 heures, salle du Phare de Chauveau de l'espace Michel Crépeau afin que les futurs résidents puissent obtenir toutes les informations qu'ils souhaitent et faire plus ample connaissance avec la directrice du centre, Madame Nicole VISCARRO.



## LES NOUVEAUX NIEULAIS ONT ÉTÉ ACCUEILLIS

Comme chaque année, la municipalité a organisé une manifestation conviviale pour accueillir les familles qui ont choisi de venir s'installer dans la commune.

Pour cette édition 2008, la date de cet accueil a volontairement coïncidé avec le "Forum des Associations", ce qui a permis d'associer le milieu associatif en le présentant aux nouveaux Nieulais.





# SOLIDARITÉ

## CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Pour sa première participation, la commune s'est vue remettre le 1<sup>er</sup> prix du concours des Villes et Villages Fleuris départemental dans sa catégorie.

Ce concours, organisé chaque année par le Conseil Général, a pour objet de récompenser les actions menées par les collectivités locales en faveur de l'embellissement et du fleurissement des parcs, jardins, bâtiments, espaces publics ou privés et de la création d'un environnement favorable à l'accueil et au séjour, aussi bien des habitants que des personnes de passages.

Les jardiniers de la ville à l'honneur voient ainsi leurs efforts récompensés. Plus de 15 000 fleurs réparties sur 8 massifs ont été plantées.



## LE 90<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

90 ans se sont écoulés depuis la fin de ce sinistre carnage que fut la guerre de 1914/1918. Le dernier témoin de ce massacre s'est éteint cette année.



Il est apparu important, en cette date de commémoration de l'armistice de 1918 de rendre enfin la parole à ces hommes qui livrèrent leur jeunesse, et trop souvent leur vie, pour la liberté des générations futures.

En ce 11 novembre, la commission municipales chargée des affaires culturelles et l'association théâtrale "Les Tambours d'Aurore" ont tenu à leur rendre hommage à travers la lecture de témoignages de ces poilus. Qui, mieux que ces hommes livrés à la frénésie guerrière de quelques-uns, pour nous conter l'atrocité d'un vécu au quotidien.

Ces combattants enrôlés dans une folie meurtrière ont écrit les plus belles pages de paix en plein chaos, témoignages bouleversants de détresse, de souffrance et d'espoir, dans un conflit qui n'en finissait pas de déverser ses horreurs.

## UNE NAISSANCE = UN ARBRE

Comme chaque année, et cela depuis plus de 10 ans, les élus Nieulais invitent les parents des enfants nés dans l'année à planter un arbre pour une naissance. Cette année nous recensons 42 enfants nouveaux nés à Nieul-sur-Mer.

Une vingtaine de parents a répondu à l'invitation et est venue en famille planter le premier arbre dans le parc municipal. Cette manifestation s'est conclue par la remise d'un diplôme symbolique et le pot de l'amitié en mairie.



Tous en piste avec  
Rock Dance !

Fondée en 2003 à La Rochelle, l'association Rock Dance se consacre au rock'n'roll et a rejoint la commune de Nieul sur mer en 2008. Présidée par Marie Faussabry, qui anime des cours depuis 3 ans, l'association rencontre une véritable succès et compte aujourd'hui 125 adhérents, de 20 à 72 ans. Rencontre avec une passionnée...

**La Rédaction : l'association Rock Dance, c'est l'expression de votre passion pour le rock'n'roll ?**

**Marie FAUSSABRY :** notre association se consacre au rock'n'roll, mais pas seulement ! Nous dansons aussi le chacha et le madison et à chaque nouvelle saison nous essayons de faire découvrir une autre danse que le rock. Notre objectif est de partager la passion de la danse avec les adhérents, dans une ambiance conviviale et détendue. C'est aussi un bon moyen de rester en forme et cela permet de se retrouver régulièrement entre amis !

**LR : Comment se déroulent les cours ?**

**ES :** Nous nous retrouvons à Nieul dans une salle prêtée par la mairie, que nous remercions. Nous avons mis en place des groupes de niveaux, pris en charge par 5 animateurs, pour que chacun se sente à l'aise et trouve le cours qui lui convient : débutant, intermédiaire, intermédiaire avancé et avancé. Les cours ont lieu les lundi, mercredi et jeudi soirs. Le choix des musiques et des exercices varient en fonction des niveaux.

**LR : L'année est-elle ponctuée de rendez-vous particuliers ?**

**ES :** Oui, nous organisons régulièrement des entraînements dansants qui permettent à tous les adhérents d'apprendre à se connaître et de danser ensemble, quel que soit leur niveau. Nous organisons aussi des soirées dansantes ouvertes au public. En 2009, 2 dîners dansants sont déjà programmés : le premier dès le 7 février à la salle de la Résidence Lafayette, sera animé par l'orchestre Happy Jack ; le second prévu le 6 juin clôturera l'année d'une manière festive !

**Contact :**

Marie Faussabry, présidente

Tél : 05 46 37 81 32

Mail : rockdance@rockdance.net

Site internet : www.rockdance.net

# PASSIONNÉ(E)S



## PROGRAMMATION CULTURELLE



La commission aux affaires culturelles s'est réunie le 13 octobre, afin d'élaborer le programme pour l'année 2009, avec pour seule ambition de représenter au mieux le goût de chacun, selon sa sensibilité, ses passions, ses attentes, et un seul objectif, vous plaire. Pas facile toutefois de faire l'unanimité.

De la musique classique au jazz manouche, du théâtre à la danse, du printemps des poètes au festival du conte, en passant par un spectacle dédié aux arts modernes que sont le hip hop, le slam.

Les incontournables que sont la fête du port, les passeurs d'images, le marché de Noël.

Le mois de mai verra l'inauguration de la salle du phare Cordouan, vouée à la culture.

## LE VIEUX GRÉEMENT DU PORT DU PLOMB

*Le Fre-Pat, joli bateau en bois ancré au port du Plomb, vient d'être offert par son propriétaire, Monsieur Meslin, à une équipe de passionnés qui, regroupés en association, redonnent vie et jeunesse à ce vieux gréement.*

Fre-Pat est un cotre, d'une longueur de 6 m et d'une largeur de 2,25 m, conçu à l'origine pour le chalutage et la drague des pétoncles le long des côtes vendéennes.

Construit en 1942 aux Sables d'Olonne, sa vocation de navire de pêche s'orientera dans les années 70 vers un usage moins rude, celui de la plaisance.

L'Houmeau et Nieul-sur-Mer ne peuvent que se féliciter de conserver en leur port ce joyau, témoin de l'activité maritime locale d'un temps révolu.



## UNE COLLECTION D'ANIMAUX NATURALISÉS

*Auguste Quechon (1897/1980) originaire du village de Lauzières (commune de Nieul-sur-Mer), a exercé le métier d'ostréiculteur toute sa vie avec en parallèle une passion dévorante de taxidermiste durant 40 années.*

C'est à titre posthume qu'il a offert à la ville de Nieul-sur-Mer en 1980 une collection de 229 animaux naturalisés composée en majorité d'analidés (Oiseaux palmipèdes regroupant les canards, les oies, les tadornes et les cygnes).

Cette collection, bien que visible en mairie puis dans une des salles de l'espace Michel Crépeau, n'était pas exploitée à la hauteur de ce qu'elle méritait.

De plus, l'entretien d'une telle collection nécessitait une attention particulière par un

professionnel. En 2003, la famille d'Auguste Quechon est contactée afin d'étudier la possibilité de valoriser ce patrimoine en lui donnant un second souffle et c'est alors qu'il est décidé d'un commun accord d'offrir cette collection à la Fédération Départementale de Chasse de la Charente-Maritime.

Depuis, les 229 animaux ont reçu un bain de jouvence en passant entre les mains de Monsieur Quod, l'un des rares taxidermistes de la région, et le tout est actuellement visible à La Cabane de Moins sur la commune de

Breuil-Magné au lieu dit Le Liron, véritable lieu pédagogique autour des joyaux de la faune et de la flore locales sur un site naturel d'une remarquable richesse. La collection porte désormais le nom de "Auguste Quechon", elle a été inaugurée dans ces nouveaux locaux en présence de la famille et d'élus nieulais le 21 février 2008.



# INFOS PRATIQUES

## TRAVAUX RUE DU PORT

Après le remplacement du réseau d'eaux usées rue du Port, les travaux d'amélioration de voirie se prolongent par l'enfouissement des réseaux basse tension. Ces travaux sous la maîtrise d'œuvre du Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER) sont réalisés par l'entreprise SOMELEC, pour les travaux de génie civil, et par l'entreprise CITEOS, pour les travaux d'éclairage public.

Ces travaux, réalisés entre la cour des Grolles et le chemin de La Bourelle se déroulent entre le 20 octobre 2008 et le 6 février 2009. Ils représentent un investissement de 113 000 € pour la commune dont 18 000 € de participation par le SDEER.

Conscients de la gêne occasionnée par ces interventions, les services municipaux vous remercient de votre compréhension.



## RECRUTEMENT DE TROIS NOUVEAUX COLLABORATEURS



Les services municipaux comptent trois nouveaux visages, trois collaborateurs qui ont remplacé des agents.

Philippe LEVASSEUR a pris ses fonctions de responsable des ateliers municipaux, en remplacement de Fabrice DIARD.

Arnaud FONTAINE, gardien de police municipale, remplace Patrice PUYO.

Enfin Claudie BERTIN, adjoint administratif principal, prend la suite de Ginette FAGET au secrétariat.

## NUMÉROS UTILES

► **Mairie** 05.46.37.40.10

**Centre communal d'action sociale**

05.46.37.40.10

**Ecole maternelle Françoise Dolto**

05.46.37.40.86

**Ecole primaire Gabriel Chobelet** 05.46.37.41.85

**Ecole primaire du Fief Arnaud**

05.46.37.93.97

**Bibliothèque** 05.46.37.39.18

**Centre de loisirs** 05.46.37.90.99

**Police municipale**

05.46.37.88.62

**Déchetterie** 05.46.37.00.82

**Appel d'urgence européen** 112

**Pompiers** 18

**SAMU** 15

**Gendarmerie** 05.46.00.50.99

**Maison médicale de garde** 05.46.27.55.20

**Allo enfance maltraitée** 119

## CITOYENNETÉ



Serge LANOË

## PORTRAIT INITIATIVE

Heureux qui comme  
Sol Fa Sans Ré...

Fondée en 1996, l'association Sol Fa Sans Ré rassemble aujourd'hui plus de 80 chanteurs répartis en 4 pupitres : soprano, alto, ténor, basse. Président depuis 2006, Serge Lanoë nous parle du dernier voyage de l'association à Prague, en novembre, à l'occasion d'un Concours International de Chorale...

**La Rédaction : Vous rentrez de Prague, racontez nous ce voyage...**

**Serge LANOË :** C'est le 2<sup>ème</sup> voyage qu'organise Sol Fa Sans Ré en Europe à l'occasion d'un concours de chorale. Le 1<sup>er</sup> nous avait menés en Italie, à Vérone, en 2003. Cette année, c'est la République Tchèque qui nous a accueillis pour nous écouter nous mesurer à 8 autres chorales.

**LR : Quel était le principe de ce concours ?**

**SL :** Nous concourrions dans la catégorie "chœur mixte", face à 8 autres chorales venues des 4 coins de l'Europe. Dans une salle de concert, nous nous sommes produits pendant 16 minutes devant 5 juges. Nous devions proposer 5 chants, dont un imposé... en Tchèque ! C'était très convivial. Finalement, nous avons obtenu la médaille de bronze.

**LR : Quels sont vos projets pour 2009 ?**

**Un autre voyage ?**

**SL :** L'expérience sera bien sûr à renouveler mais peut-être pas dès l'année prochaine, déjà bien remplie. Nous continuerons nos répétitions tous les jeudis soirs, sous la direction de Martine Hennenfent, notre chef de chœur. Avis aux amateurs qui souhaiteraient nous rejoindre. Nous organisons une soirée "Saint-Valentin" le 14 février à Nieul, puis un concert le 28 mars, à la nouvelle salle du Phare du Cordouan, au profit de l'association Pousse de Bambou.

**Contact**

Serge Lanoë : 05 46 37 81 71

## PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et les adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous, pris préalablement par téléphone (05 46 37 40 10) ou par courriel (mairie@nieul-sur-mer.fr) en indiquant l'objet de la demande.

Pour joindre votre Conseiller général Jack DILLENBOURG : 06 72 70 29 83

**Centre anti-poisons** 05.56.96.40.80

**Dépannage EDF** 0.810.333.017

**Dépannage GDF** 0.810.433.017

**SAUR (distribution eau potable)** 05.46.44.29.11

**CDA service assainissement eaux usées**

05.46.30.35.35

**CDA service ramassage ordures ménagères**

05.46.51.50.97

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DATE	ORGANISATEUR	LIEU	NATURE	HEURE
Dimanche 4 janvier	Horizons Africains	Espace Michel Crépeau Salle du phare de La Coubre	Stage de danse africaine	14h à 16h
Courant janvier	Municipalité	Hall de la mairie	Exposition de peinture "Dominique Harter"	Horaires mairie
Vendredi 9 janvier	Ciel d'Aunis	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron	Conférence "Les corps célestes"	20h30
Samedi 31 janvier	Municipalité	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Concert par l'ensemble A Piacere	20h30
2 au 6 février	Municipalité	Hall de la mairie	Exposition de peinture par l'association "Arts et Couleurs Lagord"	Horaires mairie
Vendredi 6 février	Ciel d'Aunis	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron	Conférence "Le pic du midi"	20h30
Samedi 7 février.	AIPE	Espace Michel Crépeau Salle du phare de La Coubre	Boum des familles	20h30
Dimanche 8 février.	Horizons Africains	Espace Michel Crépeau Salle du phare de La Coubre	Stage de danse africaine	14h à 16h
Samedi 14 février	Sol Fa Sans Ré	Espace Michel Crépeau Salle du phare de La Coubre	Soirée Saint Valentin	20h
Samedi 21 février	Municipalité	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Théâtre : "La patate en émoi" par la Compagnie Bleu citron	20h30
16 au 27 février	Municipalité et Communauté d'Agglomération Rochelaise	Hall de la mairie	Exposition "Opération Moustique"	Horaires mairie
Mercredi 11 mars	Municipalité	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Récital de poésie et de chant par Marina Cedro et François Garros dans le cadre du printemps des poètes	20h30
Vendredi 13 mars	Ciel d'Aunis	Espace Michel Crépeau salle Chassiron	Conférence "Le Pharaon et son vizir"	20h30
Samedi 14 mars	Tambours d'Aurore	La brasserie du moulin	Café poétique dans le cadre du printemps des poètes	17h
Samedi 14 mars	Pétanque Nieulaise	Parc municipal	Concours officiel	14h
Samedi 14 mars	Club des Blés d'Or	Espace Michel Crépeau Salle du phare de La Coubre	Concours de belote	9h à 19h
Samedi 14 mars	Comité des fêtes	Espace Michel Crépeau Salle du phare de La Coubre	Soirée cabaret, bal	20h30
Samedi 28 mars	Sol Fa Sans Ré	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Concert au profit de l'association Pousse de Bambou	21h

À découper et conserver précieusement

## CONCERT INSTRUMENTAL

Par l'orchestre de chambre A Piacere

Chef de cœur : Patricia Keiffer

Samedi 31 janvier 2009 20h30

Espace Michel Crépeau,

salle du phare de Cordouan

Entrée 3€

Spectacle soutenu par le conseil général de  
Charente Maritime

La commission municipale chargée des affaires culturelles a l'immense plaisir d'accueillir en ouverture de saison 2009 cet ensemble instrumental placé sous la direction de Patricia Keiffer. Pianiste et professeur à l'école nationale de musique de La Rochelle. Elle nous invite à une visite pleine de chaleur d'un répertoire tant classique que contemporain. Un moment musical intime, pour le plaisir de chacun, à partager avec cet orchestre de chambre.

## THÉÂTRE

"La patate en émoi"

par La Compagnie Bleu Citron

Mise en scène et comédienne :

Anne Voisin

Samedi 21 février 2009

20h30

Espace Michel Crépeau,

salle du phare de Cordouan



Entrée 3€

Spectacle soutenu par le conseil général de  
Charente Maritime

De l'émotion, une pointe de folie, une énergie à revendre. Si "La patate en émoi" est une introspection personnelle, n'est-elle pas finalement une réflexion universelle ?

"Être une femme libérée, tu sais c'est pas si facile" ! A l'heure où la femme jongle avec son rôle de maman, d'amante et de femme, être épanouie sur tous les fronts, tout en gérant ses ambitions, ne relève pas de la simplicité.

## RÉCITAL DE POÉSIE ET DE CHANT

par Marina Cedro et François

Garros dans le cadre du printemps

des poètes 2009

Mercredi 11 mars 2009

20h30

Espace Michel Crépeau,

salle du phare de Cordouan



Entrée 8€

Organisé en partenariat avec l'association  
Larochellivre

Marina Cedro, chanteuse poétesse, originaire d'Argentine, François Garros, poète et artiste peintre habitant Nieul sur Mer, vous proposent une soirée récital de poésie et de chant pour le Printemps des Poètes 2009. Poèmes de différents auteurs interprétés à voix parlée et à voix chantée. Textes publiés et textes inédits de F. Garros.